

October 26, 2020

Dear Mr and Mrs Elimbi,

I know that you are aware that your son, Elimbi Ngangue Claude-Martin's Joel-Luccin was involved in an unpleasant incident last week with another student resulted in a very public display of aggression last Thursday (22nd October) in front of the school premises and witnessed by a large number of people including students and parents of our school community.

As a result of our thorough investigation into the incident, I have decided on the following course of action:

Joel will serve a two-day suspension this Wednesday (28th October) and Thursday (29th October) during which he will not attend school. Teachers have been asked to set appropriate work during this period and we rely on your support to make sure that he does this work while at home. He will report to me at 7:45am on Friday (30th October) to show me the work done during his suspension.

Suspension from school is not a sanction to be viewed lightly. I have taken into account Joel's previous record of good behaviour and believe that this is an isolated incident which will not be repeated in the future. However, I was very disappointed with his actions which were a part of the build -up of this altercation and it is mainly for this that the sanction has been applied. Such actions have no place in our school community.

Please feel free to contact me at any time.

I thank you for your support in advance.

Yours sincerely,

John McGuinness

Lundi, 26 Octobre 2020

Cher Monsieur et Madame Elimbi,

Je sais que vous êtes au courant que votre fils, Elimbi Ngangue Claude-Martin's Joël-Luccin, a été impliqué dans un incident désagréable la semaine dernière avec un autre élève, ce qui a donné lieu à une manifestation d'agression très publique jeudi dernier (22 octobre) devant les locaux de l'école et dont un grand nombre de personnes, dont des élèves et des parents de notre communauté scolaire, ont été témoins.

À la suite de notre enquête approfondie sur l'incident, j'ai décidé de la ligne de conduite suivante :

Joël sera suspendu pendant deux jours ce mercredi (28 octobre) et jeudi (29 octobre), au cours desquels il ne sera pas autorisé à venir au campus. Il a été demandé aux enseignants de lui confier un travail approprié pendant cette période et nous comptons sur votre soutien pour qu'il effectue ce travail à la maison. Il se présentera à moi à 7h45 le vendredi 30 octobre pour me montrer le travail effectué pendant sa suspension.

La suspension de l'école n'est pas une sanction à prendre à la légère. J'ai tenu compte des antécédents de Joël en matière de bonne conduite et je pense qu'il s'agit d'un incident isolé qui ne se répétera pas à l'avenir. Cependant, j'ai été très déçu par ses actions qui ont contribué à cette altercation et c'est principalement pour cela que la sanction a été appliquée. De telles actions n'ont pas leur place dans notre communauté scolaire.

N'hésitez pas à me contacter à tout moment.

Je vous remercie d'avance pour votre soutien.

Cordialement,

John McGuinness